REPUBLIQUE FRANÇAISE

Rumilly, le 23 octobre 2019

Arrêté municipal

AUTORISANT LE STATIONNEMENT D'UN CAMION GRUE RUE CHARLES DE GAULLE LE 4 NOVEMBRE 2019 A L'OCCASION DE TRAVAUX

Ville de Rumilly
Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale
Arrêté n° 2019-301/T284
Nos réf : PB/DP/cc

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

VU la demande de l'entreprise ALTIBOIS,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation routière ainsi que la circulation des piétons pour permettre le bon déroulement des travaux,

A R R E T E

Article 1er : Est autorisé sur le domaine public, le stationnement d'un camion grue réalisé par l'entreprise ALTIBOIS pour évacuation des antennes SFR sur la toiture de l'ancien cinéma, **rue Charles de Gaulle**, **le lundi 4 novembre 2019.**

Article 2 : Pour permettre le stationnement du véhicule, la circulation des véhicules **sera interdite le lundi 4 novembre 2019 de 9h à 16h.**

Article 3 : Une déviation sera mise en place par la rue du Collège.

Article 4 : Le présent arrêté devra être affiché par l'entreprise chargée des travaux.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire sera mise en place et maintenue en l'état par l'entreprise ALTIBOIS.

Article 5 : Messieurs le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Directrice des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.

:: Ville de Rumilly

<u>Article 6</u> : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de RUMILLY,
- Madame la Directrice des Services Techniques,
- ALTIBOIS 162A les Morilles Nord 74570 GROISY.

Le Maire,

Pierre BECHET